

POLITIQUE D’AFFICHAGE LINGUISTIQUE

La Communauté rurale Beaubassin-est a adopté sa version du projet Notre paysage linguistique, la politique d’affichage linguistique de l’Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB). Les entreprises et organismes à but non lucratif peuvent donc bénéficier de subventions afin de franciser leurs affiches dans la municipalité.

Une aide financière de 60% de la valeur des travaux, jusqu’à concurrence de 4 000 \$, est offerte à ceux qui veulent ajouter le français à leurs affiches extérieures. Beaubassin-est couvrira de plus la totalité des coûts des permis de construction.

L’aide financière est limitée aux entreprises de Beaubassin-est pour des affiches extérieures permanentes qui sont installées à l’intérieur des limites de la municipalité, ainsi que pour les textes ou affiches sur les camions commerciaux. Les demandes d’aide financière seront reçues jusqu’à ce que les fonds de l’année courante soient épuisés.

Afin de présenter une demande, vous devez remplir le Formulaire Notre paysage linguistique que l’on retrouve sur le site Internet ou au bureau de la municipalité.

